

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°158 :

Vendredi 28 Octobre 2016,

*(La prochaine est prévue pour le Vendredi 12 Novembre,
cause Chronique FINANCES-VERITES la semaine prochaine Mercredi 2 Novembre)*

INCIPIT PERMANENT : **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômes privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " **D'abord, ne pas nuire** " (Primum non nocere) !

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

***Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement,
à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !***

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec mes maigres moyens matériels, pauvreté qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,

Je vais vous parler aujourd'hui de ces :

Vous appréciez mon travail depuis 2009 avec mes 330 Chroniques exceptionnelles ?

Voici le moyen de répondre à mon **APPEL d'URGENCE** à l'AIDE

Je n'ai pas trouvé de meilleure solution. CLIQUEZ ! SVP :

<https://www.paypal.me/LMDM>

J'ai reçu 0,28 € à titre de validation de mon compte bancaire par Google Addsense pour leurs pubs (1) !

A ce jour, vous avez cliqué ou envoyé à hauteur de 376,53 € nets, reçus pour les deux chroniques réunies : MERCI !

Restent me manquer : -13.350,00 + 376,81 = -12.973,19 € : très Très Très URGENT !

AVIS aux donateurs : PAYPAL ne prélève plus de frais entre particuliers !

« PRIMAIRES INFECTIEUSES !... »

Les "primaires" américaines ont amené un candidat du "système" : Hilary CLINTON, du côté réputé "démocrate". De l'autre côté, chez "Les Républicains" (Tiens ?), la promotion de Donald J. TRUMP s'est avérée laborieuse. Depuis, il ne cesse de perdre des soutiens. Son opposition au "système" en est la cause évidente. Il

propose un contrat entre le Peuple étatsunien et lui. Il s'entoure de chrétiens catholiques. Il ne peut plus supporter les "médiats" aux mains dudit "système" qui trichent et le diffament honteusement. Il crée le sien ! **Il refuse par avance de reconnaître les résultats des votes** pour cause, parmi de nombreuses fraudes possibles et même probables, celle de faire voter 1,8 million de morts !

Tout cela me rappelle les années 1976-1984 où je fus formé à l'anti-fraude électorale par les bons soins de Serge DASSAULT. J'appris alors qu'il y avait plus de 200 manières de frauder dans les scrutins électoraux ou référendaires organisés en France. J'appris qu'il y avait de 2 à 7% de résultats inversés, annulés, inventés, à chaque élection présidentielle en France, et de source sûre : le directeur d'alors des R.G. d'Evry, un certain BAYEN. En sus, il me montra, affichées aux murs de son vaste bureau, toutes les photos de tous les candidats enregistrés aux élections. Il me déclara que j'étais LE SEUL alors à avoir un "casier judiciaire vierge" ! Ce qui fut sans doute la cause de l'acharnement de certains fonctionnaires à le noircir par des inscriptions frauduleuses dont la connaissance exacte me fut toujours refusée, et pour cause : j'aurais alors pu les faire annuler ! Bref, on peut classer toutes ces 200 fraudes possibles en trois rubriques : pré-scrutin, en cours de scrutin et comptabilisations des votes finaux à tous les étages.

Tout d'abord, il y a les manipulations des listes électorales. Faire voter les morts fut une spécialité connue des départements dits "latins" du territoire. La fraude la plus prisée "de mon temps" en IDF était la préparation d'enveloppes de cent bulletins avec une majorité pour le candidat socialo-communiste, échangées contre les enveloppes recueillies au sortir des urnes. J'ai vu tel maire emporter les enveloppes de papier kraft marron dans un bureau à l'arrière, hors la surveillance des scrutateurs et surtout des délégués. Puis, il les ramenait plus tard pour alimenter les tables de dépouillements... Les mêmes ? Non, j'en identifiai, au moins une fois, une fallacieuse... Ceux qui croient bêtement que leur vote est respecté sont des naïfs. Le résultat du vote au REFERENDUM de 1992 sur le Traité de Maastricht a été inversé entre les Préfectures fermées à clefs au peuple et le Ministère de l'Intérieur, dont tel journaliste et commentateur trop curieux fut évacué et dont on perdit à tout jamais la trace. MITTERRAND annonça le résultat dès 20 heures après le générique du journal de la Une, alors que les urnes s'ouvriraient seulement à ce moment-là : 51% POUR. C'était 51% CONTRE ! J'en suis certain pour avoir tout suivi de la base humaine locale, à l'arrivée à la télé de BEREGOVY, premier Ministre, traîné par les pieds à MINUIT pour dire à la télé : AMEN à son Maître. Je revois tout. Y compris la Simone VEIL, écoeuvée, quittant les échanges de commentaires stériles sur le déroulement des résultats sur tel plateau télé, en apprenant que c'était 51% CONTRE...

Alors, sachant ce que je sais d'expérience depuis 40 ans environ, oui, j'approuve Donald J. TRUMP à refuser par avance, sans contestation éventuellement jugée nécessaire, le résultat affiché officiellement par le "système" à 20h00 ! D'autant que **là-bas ils commencent déjà à entasser les urnes remplies dans beaucoup d'endroits depuis Dimanche 24 Octobre dernier** avant de les ressortir le 8 Novembre prochain au soir, toujours cadenassées bien sûr. Cela c'est vraiment la meilleure ! Vous y croyez, vous, aux urnes sacrées ? Demandez donc à HOLLANDE ce qu'il en pense de vos croyances, à vous ses chers "sans-dents" ?

Puisque nous parlons pré-scrutin, et encore en période pré-électorale, regardons ce qui se passe avec ce FAC-SIMILE des "primaires" américaines arrivé en France, lesquelles sont organisées en cet Automne 2016 par les deux tendances maçonniques qui se refilent le pouvoir ouvertement (GODF et GLNF) depuis au moins 35 ans.

Dans les articles 5 à 19 inclus du Titre II de la CONSTITUTION de la République, 5ème du nom, dénaturée plus de 20 fois, tout ce qui décrit le rôle, le poste, la fonction, bref les "pouvoirs" du président de la république est bien précisé. Dans l'article 7, les procédures de son élection sont parfaitement décrites. Il est fait mention de deux tours de scrutin uninominal ouvert à tous les électeurs des deux sexes. *En passant, je n'y vois aucunement fait mention d'électeurs d'autres sexes que les deux naturels bien connus depuis des milliers d'années*. Autrement dit, les électeurs se prétendant bi-trans-homos-etc.-sexuels ne sont donc pas admis à voter pour aucune élection ? Il n'est fait mention nulle part non plus d'organisations de primaires de partis ouvertes à tout le Corps électoral qui serviraient de premier tour de scrutin avant les deux seuls prévus ! Les partis s'organisent comme ils veulent, naissent et meurent, bref vivent leurs vies à eux. Ils désignent les candidats qu'ils soutiennent en faisant participer leurs adhérents. Point final.

Donc, l'organisation de "la primaire" du PS, lequel tarde à se renommer "Les démocrates" et celle de l'ex-UMP, elle déjà renommée "Les républicains", singe les méthodes américaines. Elle fait cheminer dans les intellects... "primaires" l'idée que voir arriver trop de candidats au premier tour constitutionnel ne serait pas "démocratique". Trop de choix, selon ces deux trusts-là, ferait tourner les petites têtes populaires et compliquerait l'organisation des panneaux électoraux, des courriers de professions de foi, et enfin élèverait trop le nombre des bulletins à ramasser sur les tables des bureaux de vote... Bref, trop de candidats nuirait à la "clarté" nécessaire du choix électoral. **Le régime veut un choix binaire**, supposément "à l'américaine".

Cependant, en Amérique, beaucoup de candidats se présentent mais ils apparaissent comme laminés par le "système" des primaires des ZEROS et des UNS binaires précédant. C'est ce que veulent obtenir les tenants du régime français. Ils officialisent inconstitutionnellement leur suprématie partisane avec la complicité de leurs frères trois points aux commandes des médias. Voilà la réalité primaire...

C'est vrai mais ce n'est pas que cela. En fait, secondairement se met en place sous les yeux désinformés, et donc naïfs de la plupart, la méthode sectaire maçonnique de direction des débats. En faisant sortir une solution d'un groupe, son porte-parole l'amène au groupe suivant, seul à dire ce que voulait le groupe qu'il représente. La progression gigogne élimine le débat précédent et muselle les autres participants du groupe de départ puisqu'ils sont "officiellement" représentés. C'est ainsi que le "vainqueur" du second tour de scrutin général prévu par la Constitution dira ceci : "*je suis votre élu démocratique puisque vous avez eu le choix entre moi et mon frère en maçonnerie. Nous sommes tous deux sortis d'un premier tour ouvert aux gagnants des primaires auxquelles vous avez pu aussi participer, lesquelles ont éliminés mes concurrents qui vous représentaient, vous, et dont je me fous complètement dorénavant. **C'est démocratique***" !

NON ! Pas du tout ! Depuis 1970, j'ai été formé aux deux méthodes de travail, la sectaire à bannir et la bonne faisant appel directement à l'ensemble de la population concernée par le débat directement !

Voilà comment la Secte Noire, à l'instar de toutes les Sectes, dirige le débat et s'approprie le pouvoir par étapes successives parfaitement bouclées. Ceci viole l'esprit et la lettre de la Constitution qui veut que tous les candidats soient à égalité devant l'ensemble du Corps électoral et suivant des règles de scrutin d'une qualité incontestable dès le premier tour officiel. Le scrutin à deux tours constitue déjà un moyen de mettre en place un frère adepte de haut niveau plutôt que votre candidat non sectaire. Cette technique fut révélée en 2002 sous le qualificatif de "barrage républicain" au candidat réputé "non républicain" bien que respectant les mêmes règles que l'autre, elles républicaines ! En fait, le deuxième est "barré" parce qu'extérieur à la Secte ! HOLLANDE, SARKOZY, JUPPE et consorts, sauf J-F POISSON à demi-mots, ont tous dit qu'ils allaient recommencer la même musique en 2017. C'est comme ça que CHIRAC a été mis en place contre LE PEN, et *BIS REPETITA* en 2017, en faveur du chéri des médias stipendiés : JUPPE. JUPPE, comme CHIRAC dont il fut un Ministre, sont de la Secte républicaine, pas LE PEN père ! Quant à la fille, il est clair qu'elle s'en est rapprochée sans succès... CQFD !

Ma conclusion générale du jour :

Afin d'assurer le succès du scénario déjà publié partout depuis des mois, la primaire, honteusement baptisée "de la droite et du centre" alors qu'elle ne réunit que les SIX ambitieux en concurrence dans le seul parti "les Républicains", plus un supplétif destiné à justifier le titre de cette organisation para-électorale, elle rejette dans un ailleurs méprisé tous les candidats de droite du centre qui ont refusé de jouer le jeu. Ce jeu consiste à jurer, d'entrée de... jeu, que les SEPT feront campagne pour le gagnant de leur SCHMILBLICK. Le supplétif est donc coincé. Quant aux candidats extérieurs, ils ont la certitude d'être marginalisés, comme en Amérique. Mais en France, c'est dur à imposer encore. LE PEN fille, même déshonorée, peut encore, sur la lancée de son père qui trima 40 ans avant qu'elle ne le renie, arriver au second tour constitutionnel. C'est la raison pour laquelle tous ces comédiens du système tentent par tous les moyens de racketter les électeurs potentiels de "la LE PEN". Entre autres, je viens de lire Mercredi matin que le poisson-pilote du racket, le candidat N°7 vient de refuser de se mouiller aux côtés de Robert MENARD, et après qu'il ait fait des excuses dans le but de ne pas être sanctionné par la "Haute Autorité de la Primaire de la Droite et du Centre" - QUES ACO ? - pour des propos calculés volontairement, destinés à accréditer l'idée qu'il serait comme LE PEN, mais... en version "modérée". C'est du GUIGNOL pour enfants ! N'oubliez pas qu'il a juré à la télé d'appeler à voter pour JUPPE si, comme tout cela est déjà dicté par le Groupe BILDEBERG depuis un an au moins - je vous l'ai signalé ! -, il arrive en tête de cette primaire complètement magouillée. Voici comment je vois maintenant ce poisson-là que je ne mangerai pas le Vendredi et comment je l'ai diagnostiqué sur Sputniknews.fr dernièrement :

<https://fr.sputniknews.com/france/201609221027875167-candidat-poisson-interview/>

" *Ma conclusion au sujet de ce J-F POISSON adressée à certains députés et relations est la suivante : c'est bien un "poisson" mais particulier, ce que les pêcheurs de brochets appellent un "vif". C'est un appât à brochets. Les brochets sont ici les masses d'électeurs supposés voter pour Marine IORIO-ALLIOT née LE PEN en 2017. Ce J-F POISSON s'est révélé pour ce qu'il est en deux coups d'annonces irresponsables et révélatrices :*

1- Il a dit qu'il ne pensait pas arriver en tête et que donc il appellerait à voter JUPPE. Ce qui est imbécile et prématuré, démontrant son peu de conviction dans sa propre victoire et donc qu'il se considérait lui-même comme un appât à électeurs vers JUPPE !

2- Il a fait des excuses pour avoir dit la VERITE sur la soumission de la CLINTON aux lobbies sionistes de New-York et de Londres, ce qui n'implique pourtant aucun "antisémitisme (2)" général. S'abaissant ainsi, il a démontré sa faiblesse, sa propre soumission, en reconnaissant une faute qu'il n'a pas commise.

Conclusion : ce POISSON est un appât mou qui ne peut plus attirer les brochets !".

J'avais commencé à m'approcher prudemment. Je m'enfuis. Et vous, allez-vous accepter de manger de ce poisson-là ?

Que vous mangiez l'un de ces SEPT poissons gros ou petits, d'eau salée ou d'eau douce, **comprenez bien que vous aboutirez, au cours du prochain quinquennat, à infecter la Constitution de l'organisation obligatoire de primaires à l'américaine !** Alors, le peuple perdra en 2022 le choix général qui doit être le sien pour un choix étriqué préparé à l'avance, et, en plus, magouillé de plus de 200 fraudes potentielles dans la soupe de poissons comme aux US ! Quelle tambouille ! BEURK...

LMDM

Annexes :

1) Malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- COMPTEURS DES DEPENSES = 158 CPI + 173 FV = 331 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (7 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.650 € ! Soit 41,36 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher et... sans payer le travail ! Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc, mais toujours usuraire, depuis 2009.

- COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = +61.320 € + (3x730) + (4x657,86 seulement depuis Juillet 2016) = + 66.141,44 € ...

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, **me coûte : 20,62 % de mes retraites !** Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Alors que j'ai payé plus que mon épouse, figurant même parmi les 10.000 foyers fiscaux payant le plus d'impôts durant environ 10 ans du fait principalement de mes salaires, si je n'étais marié, je serais SDF, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.** Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, mais contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

2) Antisémitisme : générique qualifiant une attitude générale réputée contraire, opposée, par principe à tous les peuples Sémites. Parmi eux, le peuple des Juifs. Seuls ceux-là se sentent visés par ce qualificatif qu'ils ont inventé, ce qui est à la fois idiot et imbécile. On n'est pas anti-Sémites, ni anti-Juifs en général au prétexte que l'on dénonce des organisations sectaires dangereuses pour l'Humanité entière, ne réunissant que quelques petits groupes d'individus radicalisés peut-être Sémites et peut-être Juifs ! Et alors ? La VERITE reste la VERITE même si elle déplaît à ceux qui sont visés : tels groupes et non pas tous les peuples Sémites ou l'un d'eux entier. Les Sémités sont tous les Peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-orient : Berbères, Kabyles, Arabes, Juifs, Egyptiens etc... Dénoncer certains lobbies en anglais autrement dit groupes en français pour leurs actions néfastes et la soumission de la CLINTON à ces groupes particuliers ne vise aucunement les Sémites en général ou les Juifs en général ! Le POISSON ne devait faire AUCUNE EXCUSE ! Voilà ce que je dis, moi ! Et je n'aurais pas cédé ! Non, mais, oh ! LMDM

3) xxx

4) HUMOUR :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-nI-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Chronique rédigée sur 2 à 5 pages pages, plus les images et les annexes éventuelles.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

